



FICHE-OUTIL

Co-construire les règles de fonctionnement



« Le fonctionnement de la classe repose sur des indices très clairs et sur un grand nombre d'implicites qu'il n'est pas toujours aisé de décoder pour les élèves. »

Pierre Lignée - Professeur des écoles spécialisé dans l'accessibilité pédagogique, formateur INSPÉ et Mentor ÊtrePROF

Vous trouverez dans cette fiche outil trois propositions de séances pour co-construire les règles de fonctionnement et de communication entre l'enseignant et les élèves.

• OBJECTIFS GÉNÉRAUX •

- ✓ Établir les règles de vie du groupe classe.
- ✓ Donner du sens aux règles de la classe en y associant les élèves.
- ✓ Inscrire son action dans une éducation à la citoyenneté par les actes.

• LE LIEN AVEC •

LE SOCLE COMMUN

- ✓ L'élève comprend et respecte les règles communes, notamment les règles de civilité, au sein de la classe, de l'école ou de l'établissement, qui autorisent et contraignent à la fois et qui engagent l'ensemble de la communauté éducative. Il participe à la définition de ces règles dans le cadre adéquat. Il connaît le rôle éducatif et la gradation des sanctions ainsi que les grands principes et institutions de la justice.
- ✓ Domaine 3 : La formation de la personne et du citoyen



• POINTS DE VIGILANCE •

À propos de **l'organisation** : En lycée professionnel, il peut être compliqué de consacrer trois séances à co-construire les règles. Des pratiques plus usuelles comme la distribution en début d'année d'une fiche sous forme de contrat à signer et reprenant les principaux attendus est bien entendu largement envisageable. Cette fiche comporte les attendus du cours tant en classe qu'à la maison, d'éventuels points méthodologiques et les possibles sanctions en cas de retard ou d'absence de travail. Les séances telles qu'elles sont présentées ci-dessous pourront, par exemple, être travaillées dans le cadre des heures de vie de classe.

À propos du **lien avec les apprentissages métiers** : Essayez, autant que faire se peut, de faire le lien avec les métiers du diplôme enseigné. Les codes de certaines professions permettent de justifier les différentes règles d'elles-mêmes et l'acceptation par les élèves devient alors légitime.



• RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES •

Les recommandations de Stella, enseignante Lycée des métiers hôteliers depuis 14 ans pour organiser le travail de groupe en Lycée professionnel :



Les groupes doivent être au maximum composés de 4 à 6 élèves. Pour les construire il faut éviter la cooptation ou les affinités qui risquent d'écartier certains élèves. C'est soit à l'enseignant de créer les groupes ou suivant vos élèves (si vous les connaissez déjà bien), laissez-les faire. pourrez choisir deux méthodes lors d'un travail en dyade (en duo) :

- Les élèves échangent entre eux pour avoir accès à toutes les informations, cela favorise la décentration et induit des échanges qui favorisent les apprentissages.
- Les deux partenaires ont accès aux ressources de manière individuelle, ce qui favorise le conflit socio-cognitif et l'engagement de chacun dans la tâche.

Veillez à respecter les différentes phases de mise en œuvre.

Présentation de l'activité > désignation des groupes > installation des élèves > mise en route (lecture du sujet, répartition des rôles) > travail effectif > synthèse en commun.

- Donner des temps limités.
- Poser les règles de fonctionnement du travail en groupe.
- Fournir ou faire construire un document de synthèse que les élèves compléteront ensemble.
- Donner un rôle authentique à chaque membre du groupe pour favoriser l'engagement.
- La mise en concurrence des groupes peut se faire.
- Pendant la séance, l'enseignant observe, mais aussi anime et régule les groupes, dans l'objectif d'un meilleur apprentissage de chaque élève.
- Après la séance, les observations débouchent sur une analyse critique, permettant la construction d'une autre manière d'aborder la prochaine séance de coopération ou de renforcer telle ou telle étape d'apprentissage.

<p>Durée de la séance</p>  <p>3 x 50 minutes</p>	<p>Matériel à télécharger</p>  <p>Convention internationale des droits de l'enfant Lien</p>
---	--

• AVANT DE VOUS LANCER •

- Le fonctionnement de la classe va se construire progressivement sur la première partie de l'année. Il repose sur des indices très clairs (affichage de règles, formulation orale des limites) et sur des implicites qu'il n'est pas toujours aisé de décoder pour les élèves.
- Afin de faciliter la compréhension et l'adhésion aux règles de fonctionnement de la classe, il est important que nos principales valeurs soient identifiées et hiérarchisées. Il n'est rien de pire pour un groupe d'élèves que le sentiment d'insécurité induit par l'incompréhension d'une réaction démesurée, ou le sentiment d'injustice créé par des réactions variant selon les élèves face à une même situation.
- Concrètement, les élèves ont besoin de construire (jusqu'à l'âge adulte) une hiérarchie de gravité des actes. À ce sujet, il y a 3 niveaux distincts :
 - la hiérarchie propre à chacun, qui fait réagir violemment ou patiemment au quotidien ;
 - la hiérarchie propre à une communauté (par exemple l'établissement scolaire), des règles de fonctionnement acceptées et partagées ;
 - la hiérarchie pour une société, régulièrement remise en question (éthiques) par les citoyens, mais qui s'impose à tous dans sa version actualisée (codes, lois).
- À ces trois niveaux, on pourra ajouter pour le lycée professionnel et la formation initiale en général sur les codes, les usages et les normes du métier visé.
- Les 3 niveaux sont interdépendants, le premier conditionnant l'évolution et l'application des 2 autres. C'est pour cette raison que le travail d'auto-explicitation est indispensable.
- Pour votre quotidien en classe, il faut distinguer 3 grands niveaux de gravité :
 - les lois (« très grave » : réponse institutionnelle), ce qui s'impose à tous, indiscutable et sanctionnable ;
 - les règles de fonctionnement d'un groupe (« grave » : réponse dans le groupe), ce qui est discutable et sanctionnable ;
 - le code de politesse (« pas grave » : échange oral informel), qui est discutable (parce que culturel, par exemple se serrer la main pour se dire bonjour) et n'est pas sanctionnable ; vous pouvez vous aider de [cette fiche outil sur les difficultés de comportement](#).
- Ces 3 niveaux sont ceux que vous allez présenter aux élèves (séance 3), aux parents d'élèves (réunion de rentrée) et faire vivre tout au long de l'année (échelle de réponses et de sanctions variant en fonction de l'acte et de sa gravité, par exemple [cette échelle](#)).

• LE DÉROULEMENT •

Séance 1. Élaboration des règles de communication : le travail de groupe

Séance 2. Élaboration des règles de communication (2)

Séance 3. Élaboration du contrat de formation

• SÉANCE 1 : ÉLABORATION DES RÈGLES DE COMMUNICATION •

• PHASE 1 : 10 minutes •

- Répartir les élèves en groupes (cf. Les recommandations de Stella pour organiser le travail de groupe en Lycée professionnel). Chaque groupe dispose d'une feuille sur laquelle sont inscrits la consigne et la répartition des rôles (1 lecteur de la consigne/observateur + des orateurs).
- L'élève lecteur de la consigne lit cette consigne au groupe : « À mon signal, vous avez 3 minutes pour lire votre phrase et nous expliquer ce que cela veut dire. Nous avons tous le droit de donner notre avis. »
- Phrases à donner aux élèves :
 - « Apprenez que tout flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute ».
 - « Le monde est plein de gens qui ne sont pas plus sages : tout Bourgeois veut bâtir comme les grands Seigneurs, tout petit Prince a des Ambassadeurs, tout Marquis veut avoir des Pages ».
 - « Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage ».

• PHASE 2 : 10 minutes •

- Faire compléter à chaque élève, individuellement, la grille suivante (cf. Support élève).

• PHASE 3 : 10 minutes •

- « Vous disposez de 10 minutes pour comparer vos grilles et vous mettre d'accord sur 5 propositions à faire à la classe. »
- Distribuer un nouveau support (grand - qui sera affiché au tableau, on peut également imaginer des supports dématérialisés si la classe dispose de matériel informatique) **pour le groupe.**

• PHASE 4 : 10 minutes •

- Temps 1 : Donner la parole à chaque groupe pour commenter le support affiché au tableau, résultat de leur travail.
- Temps 2 : Organiser un échange sur le ressenti du travail de groupe dans la gestion de la communication, puis élaboration de quelques règles simples de communication en fonction des propositions des groupes.

• SUPPORT ÉLÈVE •

	OUI	NON	Proposition pour améliorer le prochain travail de groupe
Tous les élèves du groupe ont eu le temps de lire leur phrase			
Tous les élèves du groupe ont eu le temps de donner leur avis			
Chaque élève qui avait la parole a pu finir sa phrase			
Il y a eu des moments où plusieurs élèves parlaient en même temps			
Tous les élèves du groupe ont parlé sans crier.			

• SÉANCE 2 : ÉLABORATION DES RÈGLES DE COMMUNICATION (2) •

• Le déroulement •

Phase 1. Lecture des deux textes

Phase 2. Temps en groupe

Phase 3. Discussion réglée /oral collectif

Phase 4. Temps oral collectif - mise en commun

• PHASE 1 : 10 minutes •

- Distribuer et faire lire individuellement le texte ;
- Faire répondre à la question : « À ton avis, quelle est la règle la plus importante pour travailler en classe dans les meilleures conditions ? »

• PHASE 2 : 10 minutes •

- Donner la consigne : « Souvenez-vous des règles de communication que nous avons établies pour nos travaux de groupe. Vous devez les appliquer dès maintenant. »
- Donner la consigne : « Chaque groupe a lu un des deux textes : la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen ou la Convention internationale des droits de l'enfant. Vous disposez de 15 minutes pour écrire un texte que vous lirez à l'ensemble de la classe. »
- Donner la consigne : « Vous devez répondre à deux questions : quelle est la phrase la plus importante du texte que vous avez lu, et pourquoi ? » (Écrire les questions au tableau/ou sur le support distribué.)

• PHASE 3 : 20 minutes •

- Rappeler : « Les règles de communication sont toujours en vigueur. »
- Temps 1, donner la consigne : « Nous allons écouter chaque groupe. Ensuite, vous aurez la parole pour donner votre avis. »

Temps 2 : En fonction des règles de communication établies, encourager chaque élève à donner son avis sur les propositions des différents groupes et selon ses propres réflexions.



• SUPPORT ÉLÈVE •

Convention internationale des droits de l'enfant (cf programme classe de seconde) **Article 29 :**

L'éducation de l'enfant doit viser à :

- favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant et le développement de ses dons et de ses aptitudes mentales et physiques, dans toute la mesure de leurs potentialités ; inculquer à l'enfant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, et des principes consacrés dans la Charte des Nations unies ;
- inculquer à l'enfant le respect de ses parents, de son identité, de sa langue et de ses valeurs culturelles, ainsi que le respect des valeurs nationales du pays dans lequel il vit, du pays duquel il peut être originaire et des civilisations différentes de la sienne ;
- préparer l'enfant à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre, dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance, d'égalité entre les sexes et d'amitié entre tous les peuples et groupes ethniques, nationaux et religieux, et avec les personnes d'origine autochtone ;
- inculquer à l'enfant le respect du milieu naturel.

• SÉANCE 3 : ÉLABORATION DU CONTRAT DE FORMATION •

• Le déroulement •

Phase 1. Lecture des deux textes

Phase 2. Temps en groupe

Phase 3. Discussion réglée /oral collectif

Phase 4. Temps oral collectif - mise en commun

• PHASE 1 : 10 minutes •

- Faire le lien avec la séance précédente (« Nous avons lu deux textes reconnus très importants par la société française. Ces deux textes contiennent des règles que tout citoyen doit respecter »).
- Annoncer : « Notre société fonctionne selon des règles. Il y a des choses que personne n'a le droit de faire ».
- Annoncer : « Aujourd'hui, je vais vous rappeler ce que personne n'a le droit de faire et qui est très grave. Ensuite, vous devrez réfléchir aux règles que nous pouvons ajouter juste pour nous, pour nous sentir bien dans notre groupe-classe et travailler sereinement. »
- Afficher : Compléter l'exemple avec ce qui a déjà été institutionnalisé lors des précédentes séances ou depuis le début de l'année (la formulation dépendant de votre positionnement moral d'avant séquence et de l'âge des élèves) (cf Support 1).

• PHASE 2 : 10 minutes •

- Donner la consigne : « À vous maintenant de formuler une proposition de règle de formation (une règle qui nous permet de fonctionner en classe et qui peut être sanctionnée) et une proposition pour le code de politesse » (cf Support 2).

• PHASE 3 : 20 minutes •

- Donner la consigne : « En groupe, vous devez choisir parmi les propositions de chacun, celles que vous allez présenter à toute la classe. Tous les élèves d'un groupe doivent être d'accord avant d'écrire chaque proposition. »
- Distribuer un support en deux parties (Nos propositions pour le contrat de formation // Nos propositions pour le code de politesse pour éventuellement compléter le règlement intérieur ou les règles de vie de classe).

• PHASE 4 : 10 minutes •

- Afficher les propositions de chaque groupe.
 - Organiser les échanges entre les élèves (discussion réglée par les règles de communication).
- Faites voter et/ou valider ou arbitrez vous-même les éléments qui seront ajoutés au contrat de formation.

• SUPPORT ÉLÈVE •

Support 1. Affiche classe récapitulative (donnée à titre indicatif)

1. Les lois (société, institution)
 - a. Je suis un adolescent
 - b. Je suis un élève (ici pour travailler)
 - c. Je suis un citoyen : je ne me bats pas, je n'insulte pas, je ne peux pas me moquer.

2. Nos règles à observer dans le cadre d'un contrat de formation
 - a. J'arrive à l'heure.
 - b. Je n'ai pas le droit de courir dans les couloirs.

3. Notre code de politesse
 - a. Je suis agréable et poli.
 - b. Je lève la main à chaque intervention.

Support 2.

Une règle qui nous permet de fonctionner en classe et qui peut être sanctionnée.	Une proposition pour le code de politesse.

• POUR ALLER PLUS LOIN •

 MAURIS, D. - Elementum mauris vitae tortor : in dapibus augue non sapien, xxxx, ed.





 MAURIS, D. - Elementum mauris vitae tortor : in dapibus augue non sapien, xxxx, ed.

• APRÈS LA SÉANCE •

Ces échanges et décisions ne doivent pas rester dans l'intimité du groupe. Elles peuvent être partagées :

- aux collègues, pour une application des règles de communication et de vie de classe par tous les enseignants (partage des supports par exemple) ;
- à la vie scolaire, à la direction, pour une diffusion éventuelle et une harmonisation des pratiques ;
- aux familles, surtout, qui sont le premier pilier sur lequel vont se construire l'échelle des valeurs morales des élèves. Un échange, ou au moins une information, sur les valeurs portées par l'établissement et au sein de la classe est indispensable.
- Elles peuvent également être redéfinies au conseil de vie lycéenne et être sujettes à modification du règlement intérieur de l'établissement.

• POUR ALLER PLUS LOIN •

-  [CONNAC, S. \(2017\). Apprendre avec les pédagogies coopératives. Paris : ESF sciences humaines.](#)
-  [DE SALABERRY, A. \(2020\). Poser un cadre efficient grâce à la discipline positive. ÊtrePROF](#)
-  [EMC, partageons ! \(2019\). De la règle à la loi.](#)
-  [FAVRE, D. \(2019\). Transformer la violence des élèves. Malakoff : Dunod..](#)

Fiche éditée par **Laëtitia Bell**, enseignante en Lettres-Histoire en lycée professionnel.